



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE du COMITE 37
DE HANDBALL du 17 Juin 2024
à VEIGNE**

Clubs du Comité 37 :

Numero	Structure	nb_voix	Présent (0/1)	
5437005	US Joué les Tours	10	1	10
5437007	HBC Nazelles Négron	5	0	0
5437009	Bléré Val de Cher	10	1	10
5437012	HBC Vouvrillon	5	1	5
5437013	Azay Veretz HB	6	1	6
5437015	HBC St Martinois	3	1	3
5437016	US Avoine Beaumont	4	1	4
5437018	HB Ste Maure	5	1	5
5437020	Tours HB 37	4	0	0
5437021	Chambray Touraine HB	9	1	9
5437023	Loches AC HB	4	1	4
5437026	ES Val de l'Indre	7	1	7
5437027	ST Avertin Sports HB	9	1	9
5437028	AS Pays de Racan	1	0	0
5437030	Langeais Cinq Mars HB	6	1	6
5437032	HB Castelrenaudais	1	0	0
5437034	HB Gatine Choisilles	3	0	0
5437035	Athée HB	4	0	0
5437036	Preuilly HB	1	0	0
5437037	St Cyr HB	9	1	9
5437039	Château La vallièrè HB	3	0	0
5437042	HB Amboise	2	0	0
5437044	La Riche HB	3	1	3
5437045	Handi Family	1	1	1
	Total mandats	115	Présents / Exprimés =	91
			Clubs présents =	15
	Quorum =	58,5	Quorum atteint	OUI
	Nombre de clubs =	24	50% Clubs présents	OUI

Total général théorique : 115 voix

Le quorum est fixé statutairement à **59 mandats** (50% du total + 1) et **13 clubs** présents (50% +1)

COMITÉ D'INDRE ET LOIRE DE HANDBALL

Maison des Sports de Touraine Rue de l'Aviation BP 100 37210 PARCAY MESLAY

Tel 09 64 44 88 03 SIRET 3 37 772 479 000 24

5437000@ffhandball.net

Web : www.centre-handball.com

p 1/5

Les présents représentent 91 voix sur les 115 possibles et 15 clubs présents à l'ouverture de l'Assemblée.

Le quorum est donc atteint, et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Introduction

L'Assemblée Générale est déclarée ouverte par le **Président Benoît GUILLON** le 17 juin 2024 à 19h00 à Veigné.

Le secrétariat de l'Assemblée Générale est assuré par **Jean Luc ROLANT**.

Le **Président** accueille **M. MICHAUD**, maire de Veigné, **M. BORDET**, Secrétaire Général de la Ligue Centre Val de Loire de Handball, **M. JAHAN**, Président du CDOS 37 et **Mme PARAT**, représentante de l'USEP.

Il remercie le club ESVI Veigné et sa présidente **Emilie BOIS** grâce à qui l'Assemblée Générale se déroule à Veigné.

Le **Président** dresse ensuite le bilan positif des dernières années et exprime sa confiance pour le futur du Comité qui sera animé par une nouvelle équipe à l'issue de l'élection statutaire.

Rapport d'activités

Selon l'Ordre du Jour, il est procédé aux votes suivants, après présentation des différents rapports :

PV de l'AG ordinaire du 24 Juin 2023	adopté	Contre : 0 Abstention : 0 ; Pour : 91
Rapport moral 2023	adopté	Contre : 0 Abstention : 0 ; Pour : 91
Rapport de la Commission Equipe Technique Départementale	adopté	Contre : 0 Abstention : 0 ; Pour : 91
Rapport de la Commission d'Organisation des Compétitions	adopté	Contre : 0 Abstention : 0 ; Pour : 91

Les rapports concernant la participation du Comité aux commissions territoriales « arbitrage », « statut et réglementation » et « discipline » sont présentés sans vote, respectivement par Jean Luc ROLANT et Jean Claude MOREAU, de même que le rapport de la Commission Loisirs, présenté par Damien SARRAZY

Finances

Le trésorier adjoint **Nicolas THEVENET** présente ensuite le Compte de résultats et le bilan 2023, validés par le cabinet comptable AJILEC. Les comptes sont marqués par un résultat courant exceptionnellement positif de 10 861,08 €, qui s'explique par le produit exceptionnel de la vente du minibus. Il propose à l'Assemblée Générale l'affectation de ce résultat aux réserves de fonctionnement. Ces éléments sont soumis au vote.

Compte de résultat et bilan comptable	adopté	Contre : 0 Abstention : 0 ; Pour : 91
Affectation du résultat	adopté	Contre : 0 Abstention : 0 ; Pour : 91

La grille tarifaire et le budget 2024 sont ensuite présentés au vote, avec une augmentation moyenne de 5% des différents tarifs, augmentation commune à tous les Comités de la Ligue Centre Val de Loire.

Budget et tarifs 2024	adopté	Contre : 0 Abstention : 0 ; Pour : 91
-----------------------	---------------	---------------------------------------

Etude des vœux et résolutions

Jean Luc ROLANT informe qu'aucun vœu n'a été soumis aux suffrages de l'Assemblée Générale cette année.

Assemblée Générale électorale

Conformément aux statuts et au règlement intérieur, le scrutin est placé sous le contrôle de la commission électorale statutaire composée de :

- M Jean-Luc BORDET (LCVHB)
- M Benoit GUILLON (LCVHB)
- Mme Emilie BOIS (ESVI)

Suite à l'appel à candidatures lancé le 11 janvier 2021, les candidatures suivantes ont été reçues et valablement enregistrées :

Candidatures féminines : 5

- Nathalie DELARUE (Bléré Val de Cher HB)
- Muriel FIOT (Chambray Touraine HB)
- Nathalie MAKSIMOV (St Cyr HB)
- Christelle MORLON (ES Val de l'Indre HB)
- Delphine MOYON (Loches AC HB)

Candidatures masculines : 9

- Arnaud BARRE (Bléré Val de Cher HB)
- Jérémie BERTHET (HB Ste Maure)
- Thomas BONNET (La Riche HB)
- Philippe MAKSIMOV (St Cyr HB)
- Claude MERCIER (Comité 37 HB)
- Romain METAIREAU (St Martin le Beau)
- Jean-Claude MOREAU (St Avertin HB)
- Arnaud MOYON (Loches AC HB)
- Jean-Luc ROLANT (ES Val de l'Indre HB)
- Damien SARRAZY (US Joué les Tours)
- Nicolas THEVENET (St Avertin)

Candidatures de médecin ! 0

Suite au vote des clubs, les résultats sont les suivants : 91 votants et 91 suffrages exprimés

- | | |
|--|---------------|
| • Nathalie DELARUE (Bléré Val de Cher HB) : | 91 voix, élue |
| • Muriel FIOT (Chambray Touraine HB) : | 91 voix, élue |
| • Nathalie MAKSIMOV (St Cyr HB) : | 88 voix, élue |
| • Christelle MORLON (ES Val de l'Indre HB) : | 91 voix, élue |
| • Delphine MOYON (Loches AC HB) : | 91 voix, élue |
| • Arnaud BARRE (Bléré Val de Cher HB) : | 91 voix, élu |
| • Jérémie BERTHET (HB Ste Maure) : | 91 voix, élu |
| • Thomas BONNET (La Riche HB) : | 91 voix, élu |
| • Philippe MAKSIMOV (St Cyr HB) : | 88 voix, élu |
| • Claude MERCIER (Comité 37 HB) : | 91 voix, élu |
| • Romain METAIREAU (St Martin le Beau) : | 91 voix, élu |
| • Jean-Claude MOREAU (St Avertin HB) : | 91 voix, élu |
| • Arnaud MOYON (Loches AC HB) : | 91 voix, élu |

- Jean-Luc ROLANT (ES Val de l'Indre HB) : 91 voix, élu
- Damien SARRAZY (US Joué les Tours) : 91 voix, élu
- Nicolas THEVENET (St Avertin) : 91 voix, élu

Election du Bureau Directeur

A l'issue du vote immédiatement organisé au sein du CA nouvellement élu, le Bureau Directeur est désigné comme suit :

- Président : M. Jean Claude MOREAU
- Secrétaire Général : M. Jean Luc ROLANT
- Trésorière : Nathalie MAKSIMOV
- Trésorier Adjoint : Nicolas THEVENET

Questions diverses et interventions

M. MICHAUD exprime le plaisir de la commune de Veigné d'accueillir l'AG d'un sport bien implanté sur la commune avec l'ESVI.

M. JAHAN pour le CDOS souligne l'excellente coopération avec le CD37 Handball depuis de nombreuses années, et l'importance du sport dans la société.

M. BORDET pour la Ligue remercie le CD37 pour sa contribution aux activités et au développement de la Ligue, et exprime l'ambition d'un nouveau projet territorial à venir, à construire avec les comités et les clubs dès la prochaine AG électorale de la Ligue le 22 juin.

Mme PARAT pour l'USEP rappelle les collaborations étroites entre le sport scolaire et le handball, traduites dans une convention de partenariat qui sera renouvelée à la rentrée 2024.

Les récompenses individuelles sont remises par Benoit GUILLON et Jean Luc BORDET

- Médailles de bronze:

GUILBAULT FREDERIC (HBC Vouvrillon)

BOUGARET NICOLAS (Tours HB 37)

VERKIN NICOLAS (St Avertin Sports)

BEAUVAIS REMY (HB Amoise)

POCHON VIRGINIE (HAND FAMILY)

MERLE DAVID (ST CYR HANDBALL)

PEROT ORIANE (US Joué)

BOUNADJA SAMIR (Chambray Touraine Handball)

- Médaille d'Argent

PERILLAUD CHISTOPHE (US Joué / St Cyr Handball)

SARRAZY DAMIEN (US Joué)

RAVIER BRICE (maire d'Amboise)

METAIREAU ROMAIN (St Martin Le Beau)

- Médaille d'or

AUCLERC JEROME (CTF CD37)

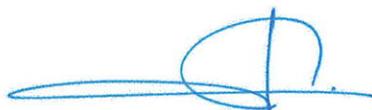
Les récompenses d'équipe selon le palmarès 2023/2024 sont remises aux clubs présents par **Benoît GUILLON et Jean-Luc BORDET**.

Enfin, au nom de l'Assemblée Générale et des CA sortants en nouvellement élus, Jean-Luc ROLANT adresse ses remerciements à Benoit GUILLON pour ses nombreuses années au sein du CA dont 3 mandats en qualité de Président.

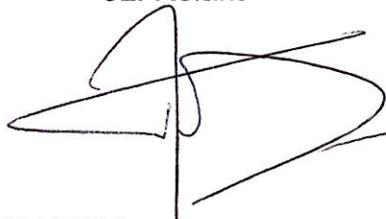
Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, **le Président** clôt l'Assemblée Générale à 22h et invite les présents à partager le verre de l'amitié avec l'ensemble des clubs présents.

Vu le Président
JC. Moreau



Vu le Secrétaire
JL. Rolant



Parçay Meslay, le 23/06/2024